

Interpellation présentée par le député :
M. Roger Deneys

Date de dépôt : 13 octobre 2011

Interpellation urgente écrite

Améliorons la qualité de l'école primaire genevoise en lui donnant des moyens suffisants : quels seraient les coûts pour avoir au maximum 20 élèves par classe (année scolaire 2011-2012) ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Bien que le Conseil d'Etat ait d'une certaine manière rechigné à répondre à cette question l'an dernier, la problématique reste cependant totalement d'actualité.

Compte tenu de la diversité d'origines, de conditions sociales, d'aptitudes, de comportements des enfants qui fréquentent l'école primaire publique genevoise, il apparaît en effet opportun de garantir des conditions d'enseignement optimales, qui ne laissent pas certains élèves sur le bas-côté de la réussite scolaire pour des questions d'économies à court terme.

Le constat, que lors de cette rentrée scolaire 2011, les classes de plus de 20 élèves ne sont pas rares, est donc de nature à nous inquiéter particulièrement.

Dans cette optique, le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer combien d'enseignants supplémentaires auraient dû être engagés à l'école primaire lors de cette rentrée 2011 pour garantir des effectifs maxima de 20 élèves par classe ? Je remercie également par avance le Conseil d'Etat de bien vouloir nous indiquer quel serait l'impact financier d'un tel engagement d'enseignants ?